

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO

PRIMATURE



AUTORITE DE REGULATION  
DES MARCHES PUBLICS

ARMP

Transparence - Equité - Probité

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

## ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N°234/2022

A la Société NEW ERA S.A.R.L.

Après avoir reçu le contrat relatif à l'avenant sur la construction de 8 (huit) poudrières au camp militaire de KIMBEMBE, conclu avec le Ministère de la Défense Nationale, Anciens Combattants et Réinsertion, pour un montant total hors taxe de dollars américains un million quatre cent quatre-vingt-deux mille sept cent cinquante-huit, quatre-vingt-deux centimes (USD 1.482.758,82) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant.

Fait à Kinshasa, le 05/09/2022.

Pour servir et valoir ce que de droit

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Raymond M.L YUMBA  
Directeur Général a.i